



625, rue Bergeron Ouest  
Alma (Québec) G8B 1V3  
Tél. : 418 668-3023 – Téléc. : 418 668-5112

## AVIS PUBLIC

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est recevra jusqu'au 30 août 2018, 15h, des soumissions pour l'achat de terrains de villégiature situés le long de la rivière Péribonka (municipalité de Lamarche). Les personnes intéressées peuvent obtenir la documentation et de plus amples renseignements, notamment sur les conditions d'achat et les critères d'admissibilité, en s'adressant aux bureaux de la MRC à l'adresse suivante :

### **MRC de Lac-Saint-Jean-Est**

625, rue Bergeron Ouest  
Alma (Québec) G8B 1V3  
Tél. : (418) 668-3023  
Téléc. : (418) 668-5112

### **TERRAINS OFFERTS EN VENTE**

<b>Secteur de L'Île-à-Nathalie</b>			
<b>N° de terrain</b>	<b>Superficie (mètres carrés)</b>	<b>Mise à prix</b>	<b>Situation</b>
7	4 245,4	10 900 \$	Seconde rangée
10	4 242,7	10 900 \$	Seconde rangée
14	4 303,5	11 000 \$	Seconde rangée

  

<b>Secteur Morel</b>			
<b>N° de terrain</b>	<b>Superficie (mètres carrés)</b>	<b>Mise à prix</b>	<b>Situation</b>
12	4 000,0	10 600 \$	Seconde rangée

Le soumissionnaire qui désire acquérir un terrain **doit compléter un formulaire de soumission pour chaque numéro de terrain**. Les documents de soumission sont disponibles à compter du **3 juillet 2018**, aux bureaux de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et sur le site internet de la MRC au [www.mrclacsaintjeanest.qc.ca](http://www.mrclacsaintjeanest.qc.ca). Les bureaux de la MRC sont ouverts du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi, de 8h à 12h.

Le soumissionnaire doit joindre au formulaire **un chèque certifié ou un mandat-poste au montant de 10 % de sa soumission**, à l'ordre de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Ce montant correspond au dépôt exigible pour couvrir la soumission.

La vente doit faire l'objet d'un acte notarié et les frais de préparation de l'acte sont à la charge du soumissionnaire. Des taxes sont applicables au prix de vente. Le soumissionnaire doit également déboursier les frais suivants :

- frais d'administration pour la vente d'un terrain : 1 181.94 \$ (1 028\$ plus taxes);
- frais d'arpentage : 896.81\$ (780\$ plus taxes);
- frais pour travaux de mise en valeur : 899.10 \$ (782\$ plus taxes).

Toute soumission doit être présentée sous pli cacheté et se trouver physiquement entre les mains de la directrice du service d'aménagement de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est **au plus tard le 30 août 2018 à 15h**.

**Le soumissionnaire doit indiquer sur l'enveloppe, le secteur de villégiature et le numéro du terrain pour lequel il fait une offre**. Les soumissions seront ouvertes en public le même jour, à l'heure susdite, par la directrice du service d'aménagement, accompagnée de deux témoins.

Donné à Alma ce 26<sup>e</sup> jour du mois de juin 2018.

Nathalie Audet  
Directrice du service d'aménagement